



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°01/2025/CCI-BF/DG/DGA-SAS/DMG RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DES ETUDES D'INGENERIE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ENTREPOT ET D'UN BLOC ADMINISTRATIF POUR LE COMPTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO A SAN PEDRO EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique en matière de développement et de renforcement de l'offre en infrastructure et en équipements économiques, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI-BF) a bénéficié en 2013, auprès de la Direction Générale du Port Autonome de SAN PEDRO (PASP) l'autorisation de l'occupation d'un terrain du domaine portuaire (lot n°94) situé sur la route des grumiers. D'une superficie de 10 000 m², le terrain a fait au préalable l'objet de travaux de purge et de remblaiement exécutés en 2019. Suivant les termes de l'acte d'occupation, l'autorisation est accordée à la CCI-BF en vue d'y construire des entrepôts de stockage de marchandises diverses.

Le présent avis à manifestation est relatif au « **recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études d'ingénierie du projet de construction d'un entrepôt et d'un bloc administratif pour le compte de la CCI-BF à SAN PEDRO en République de Côte d'Ivoire** ».

Le financement est sur fonds propres, budget gestion 2025.

La mission consiste à conduire les études d'ingénierie et l'élaboration du DAO en collaboration avec le cabinet architectural.

Plus spécifiquement, il s'agit :

- d'élaborer de concert avec le Maître d'Ouvrage et le Bureau d'Architecture les plans d'ingénierie et d'exécution nécessaires à la construction de l'ouvrage;
- d'élaborer de concert avec le bureau d'architecture le dossier d'appel d'offres des travaux ;
- de fournir au Maître d'ouvrage les livrables nécessaires à l'obtention du permis de construire;
- d'assister le Maître d'ouvrage lors de l'ouverture des plis et de l'évaluation des offres.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

Critères	Notes
1. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations : Justifier de l'inscription à l'Ordre des ingénieurs pour les entreprises burkinabé	15 points
2. Expérience spécifique : Justifier d'au moins 5 ans dans la conduite d'étude d'ingénierie dans le domaine de construction de bâtiments et routes d'envergures (4 points par an)	20 points
3. Nombre d'années d'expérience : <ul style="list-style-type: none">- < 5 ans- Entre 5 et 10 ans- > 10 ans	10 points 0 point 8 points 10 points
4. Qualification du candidat dans le domaine des prestations durant les dix dernières années (copies de page de garde et de signature de marchés approuvés et enregistrés aux impôts accompagnés d'attestations de bonne exécution) : <ul style="list-style-type: none">- d'étude d'ingénierie dans le domaine de construction de bâtiments d'envergures : 40 points (10 points par référence).- d'étude d'ingénierie dans le domaine de construction de routes : 15 points (5 points par référence).	55 points

Le nombre de points minimum requis pour être retenu sur la liste restreinte est de **75 points** dans la limite de six cabinets les plus qualifiés.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de candidats¹ présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des éclaircissements à la Direction des Moyens Généraux de la CCI-BF sis à l'Avenue de Lyon, 01 BP 502 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 61 14/15 aux heures suivantes : de 08 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt rédigées en un (01) original et deux (02) copies en français et portant la mention **«Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études d'ingénierie du projet de construction d'un entrepôt et d'un bloc administratif pour le compte de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso à SAN PEDRO en république de Côte d'Ivoire»** devront parvenir au Service Approvisionnement et Passation de Marché sis Avenue de Lyon 01 BP 502 Ouagadougou 01 Tel : (+226) 25 30 61 14 / (+226) 25 30 61 15 Fax (+226) 25 30 61 16 au plus tard **le 06 mai 2025 à 09h 00 minute GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, la CCI-BF ne peut être tenue responsable de la non-réception de la manifestation.

Seydou TOU

¹ La liste des candidats présélectionnés à l'issue de la manifestation d'intérêt n'excède pas six (6) consultants
MOG/PR_01/CN_02/V00